

La Gazette

des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5160 - Mercredi 15 Juillet 2026 - Prix : 200 Fc

TAXI-VILLE :

51 taxis déjà enrôlés dans le système d'identification



AGRESSION SEXUELLE PRÉSUMÉE :

Un homme recherché après sa fuite

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

SOCIÉTÉ :

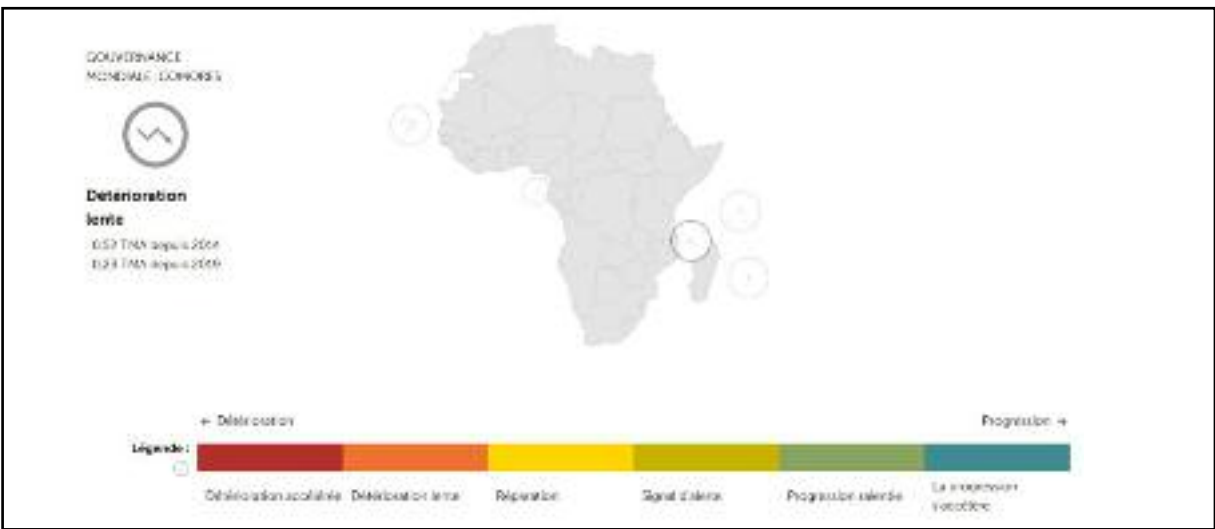
Le pays est à la traîne en matière de lutte contre la corruption

À l’occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, la Fondation Mo Ibrahim a dévoilé les données préliminaires de l’Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG). Ces chiffres, qui précèdent le rapport complet attendu en octobre 2026, offrent une photographie provisoire de la situation des Comores par rapport à leurs voisins africains.

Le score moyen africain en matière de lutte anticorruption est passé de 38,6 en 2016 à 39,1 en 2025, soit une hausse modeste de 0,5 point sur dix ans. Cette progression cache une trajectoire discontinue, une chute jusqu’à 37,7 en 2020, suivie d’une reprise de 1,4 point au cours des cinq dernières années. Le continent semble ainsi entrer dans une phase d’« amélioration croissante », mais les disparités régionales et nationales restent remarquables. Le Rwanda et les Seychelles dominent le classement, confirmant leur rôle de modèles en matière de gouvernance et de

lutte anticorruption. Pour les Comores, les données confirment une détérioration. Déjà en recul dans le rapport 2024 (score global de 42,8/100, 40^e rang sur 54), le pays figure parmi les pays les plus fragiles aux côtés du Liberia et du Soudan du Sud. La lutte anticorruption y demeure faible, avec une perception publique négative et des institutions jugées peu efficaces.

Cette situation contraste fortement avec Maurice et les Seychelles, qui affichent des scores nettement supérieurs grâce à des politiques plus robustes et une gouvernance institutionnelle mieux consolidée. Les données préliminaires révèlent aussi des écarts notables entre communautés économiques régionales. La SADC conserve le meilleur score moyen (44,5 en 2025). La CEDEAO suit avec 43,6. L’Union des Comores, membre de la Commission de l’océan Indien (COI), se rapproche des pays en difficulté. Par ailleurs, en Afrique subsaharienne une évidence atypiques est en mouvement. Le Mali et le Burkina Faso, malgré des



prises de pouvoir militaires, ont vu leurs scores anticorruptions progresser. Le Mali affiche une hausse de 13,7 points depuis 2020, tandis que le Burkina Faso a inversé sa tendance avec +1,7 point depuis 2022. Ces évolutions montrent que des ruptures politiques peuvent parfois ouvrir la voie à des réformes, même si la corruption dans la sphère publique reste un défi constant. Chez nous, la perception publique de la lutte anticorruption

reste négative, alimentée par des scandales cachés et une justice perçue comme inefficace. La fragilité institutionnelle se traduit par une incapacité à mettre en œuvre des mécanismes de contrôle solides, ce qui accentue le sentiment de décrochage par rapport aux voisins plus compétitifs. À l’exemple, les Seychelles et le Rwanda démontrent qu’une gouvernance rigoureuse peut transformer la trajectoire nationale et renforcer la crédibilité du

gouvernement. Selon ces données préliminaires, les Comores demeurent engluées dans une zone de fragilité, alors même que le continent amorce une trajectoire globale d’amélioration. Le rapport final attendu fin octobre 2026 apportera une analyse complète de la gouvernance africaine et permettra de mesurer précisément l’écart qui sépare l’archipel des modèles régionaux.

Aticki Ahmed Ismael

VOTRE SANTÉ

Les 5 aliments contre les migraines et les maux de tête

Le café
Au risque de vous décevoir, la réponse n’est pas simple. A priori, la caféine pourrait ralentir la progression d’une migraine (3).
La caféine a un effet de vasoconstriction sur les vaisseaux sanguins, ce dont votre cerveau a besoin lors d’un épisode migraineux (causé par la dilatation des vaisseaux liée à la pression sanguine).
Certaines études montrent que la caféine module la transmission de la douleur et améliore l’efficacité de certains antalgiques (4, 5). On retrouve pour ces raisons de la caféine dans certains médicaments contre la migraine.
Pour ma part, dès l’apparition des premiers signes de la migraine, je prends un café ristretto pour retarder la crise. Cette astuce m’octroie de précieuses minutes pour me mettre dans un endroit calme et sûr à temps.

Le chocolat noir (pas n’importe lequel)
Cela peut vous surprendre, j’en conviens, la solution que je m’apprête à vous présenter est contre-intuitive.
Pour de nombreux migraineux, le chocolat provoque et aggrave les migraines.
Si tel est votre cas, n’essayez pas d’aller contre votre corps et préférez d’autres aliments dans cette liste.
Pour ma part, je vous écris actuellement avec une tablette de chocolat noir à 70% de cacao à côté de mon clavier, après avoir eu les prémices d’une attaque migraineuse ce matin.
Accompagnés d’un café, mes

deux carrés de chocolat noir ont peut-être contribué à la mise en suspens de la crise.
Les noix et les amandes
La trilogie de mon “goûter” anti-migraine est presque complète, il ne manque plus que les oléagineux.
Commençons par les noix, qui sont souvent associées au cerveau dans la théorie des signatures.
Selon la théorie des signatures, qui associe la forme des aliments à certaines parties du corps, la forme

encéphaloïde de la noix annoncerait une action bénéfique sur le cerveau et les pathologies qui peuvent y être associées (comme les maux de tête et les migraines).
Mais que dit la science à ce sujet ?
Je parle ici du magnésium, de la vitamine B2 (de la riboflavine dans les amandes), des composés anti-inflammatoires comme les oméga-3 dans les noix qui permettent une bonne santé vasculaire (notamment

dans le cadre du régime méditerranéen qui lui, a été étudié et a fait ses preuves dans le cadre du traitement antimigraineux).
(et 5.) Les aliments riches en riboflavine
Je vous parlais de la vitamine B2 dans les amandes à dessein.
La vitamine B2, aussi connue sous le nom de riboflavine, fait partie des compléments les plus étudiés dans la prévention de la migraine

(8).
les oeufs (surtout le jaune d’oeuf) ;
les abats (pour les omnivores, foie de boeuf, veau et volaille) ;
les produits laitiers (yaourt nature, skyr, fromage blanc) ;
les champignons (Portobello, shiitake, champignons de Paris) ;
les poissons gras (maquereau, sardine, saumon, truite).

Mélanie Sigali

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816),
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N° 2026/001/MAPA/FSRP/DC

Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION DES ACCESSOIRES POUR LE FONCTIONNEMENT
DES CHAMBRES FROIDES DE LA DGRH.

Le Gouvernement de l’Union des Comores, à travers le Ministère de l’Agriculture, de la Pêche et de l’Artisanat, met en œuvre le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP-KM) financé par la Banque mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la Direction Générales des

Ressources Halieutiques (DGRH), la coordination nationale lance une demande de cotation pour l’acquisition et installation des accessoires nécessaires au fonctionnement des chambres froides de la (DGRH).

Pour avoir plus d’informations sur la demande de cotation, veuillez consulter notre site internet à partir de ce lien : <https://fsrp-km.org/appel-doffre/>

La date limite de soumission est fixée au **29/ 07 / 2026 à 14h00** et la date d’ouverture est fixé au même jour **du 29/07/2026 à 14H00**.

Pour soumissionner, envoyer votre offre physique au siège du FSRP_KM, sis au Ministère de l’Agriculture à Mdé – Ex Cefader.

Lancé, le 15 juillet 2026

TAXI-VILLE :

51 taxis déjà enrôlés dans le nouveau système d'identification

La capitale amorce une réforme du transport urbain avec l'identification des taxis-ville. Portée par le syndicat Usukani wa Masiwa, l'initiative vise à renforcer la sécurité des passagers et à mieux encadrer la profession.

À Moroni, le secteur du transport urbain tente de se structurer. Le 13 juillet dernier, la cellule locale du syndicat Usukani wa Masiwa a lancé une opération de pose d'autocollants numérotés sur les taxis-ville. Une initiative qui marque un tournant dans un secteur souvent pointé du doigt pour son manque d'organisation. Dès le premier jour, 51 taxis ont été enregistrés. Un chiffre encourageant pour les initiateurs, même si plusieurs candi-

datures ont été rejetées pour non-respect des critères fixés par le syndicat. Joint par nos soins, le porte-parole de Usukani wa Masiwa, Hassane Mhoma, revient sur les motivations de l'opération. « Cette idée nous est venue par rapport à ce qui se passe dans le pays. Nous avons compris que chacun d'entre nous, partout où il se trouve, doit contribuer à la paix », explique-t-il. Selon lui, l'identification des taxis répond à un double enjeu dont sécuritaire et professionnel. « Il y a un mélange de taxis et de chauffeurs qui ne reconnaissent pas leur métier. Certains travaillent mal. C'est pour cela que nous avons décidé d'agir », poursuit-il.

Après une phase de sensibilisation, l'opération est entrée dans sa phase active avec la pose des auto-

collants. Chaque véhicule est désormais identifiable, une mesure qui devrait permettre de retrouver plus facilement un taxi en cas d'oubli d'objet ou de signaler un comportement inapproprié. L'initiative couvre déjà plusieurs zones, notamment Mwanzaza, Bweni ya Bambao, Voidjou et la région d'Itsandra. En parallèle, le syndicat indique avoir saisi le ministère de l'Intérieur, qui envisage un arrêté pour accompagner la réforme, avec l'appui des forces de sécurité. À terme, les taxis non identifiés pourraient être temporairement interdits d'exercer afin d'imposer ce nouveau système. Le projet prévoit également, dans les prochains mois, l'introduction de GPS pour permettre aux usagers de commander un taxi via une plateforme centralisée.

Sur le terrain, l'initiative est globalement bien accueillie. « C'est une très bonne chose. En tant que femme, on a souvent des appréhensions. Là, on pourra reconnaître les taxis et se sentir plus en sécurité », confie Nasma Ali, rencontrée sur la route Ambassadeur. Même son de cloche chez Salim Issa, agent à la Meck Moroni. « C'est une initiative à saluer. Ça va mettre de l'ordre et valoriser les chauffeurs sérieux. » Les plus jeunes y voient aussi un signe de modernisation. « Si on peut appeler un taxi et savoir qui vient nous chercher, c'est mieux », estime Youssouf Halid, lycéen au GSA. « Ça rassure aussi nos parents quand on se déplace », ajoute Mariam Nawad, étudiante à la FST. Cependant des voix critiques se font

entendre. « Ce n'est pas la première fois qu'on voit ce genre d'initiative. Ça commence, puis ça s'arrête. On espère que ce n'est pas juste pour collecter de l'argent », déplore un vendeur de Volovolo.

Un autre interlocuteur abonde dans ce sens tout en nuancant. « L'idée est bonne, mais il ne faut pas s'arrêter aux autocollants. Le vrai problème, c'est aussi le comportement de certains chauffeurs. Il faut un suivi sérieux. » Entre espoir et scepticisme, cette réforme du transport urbain à Moroni suscite l'attention. Reste à savoir si elle s'inscrira dans la durée et parviendra à transformer en profondeur les pratiques du secteur.

Mohamed Ali Nasra

ENTRÉE EN 6E :

759 candidats composent à Ibn Khaldoun

Le centre d'examen de l'école privée Ibn Khaldoun a accueilli, lundi 14 juillet, 759 candidats au concours d'entrée en sixième. Sur les 782 élèves inscrits, 23 étaient absents, soit un taux de participation supérieur à 97%, selon la direction de l'établissement. À l'occasion du lancement des épreuves, le directeur de l'école, Ali Omar Chioni, s'est félicité du bon déroulement de cette première journée.

"Pour le moment, tout se passe bien. Nous n'avons observé aucun problème, ni du côté des élèves, ni du côté des surveillants », a-t-il déclaré à La Gazette des Comores. Les candidats ont été répartis dans 24 salles, avec une moyenne de 31 à 32 élèves par salle, afin de garantir de bonnes conditions de composition. Les épreuves portaient sur le français, les mathématiques et la

culture générale, conformément au programme du Certificat d'études primaires. Dès 7 heures, les candidats ont été accueillis et installés dans leurs salles respectives. Les équipes de surveillance ont procédé aux vérifications habituelles, notamment des convocations et du matériel autorisé. Selon la direction, aucun incident ni tentative de fraude n'a été signalé.

« Nous avons mobilisé l'ensemble de notre équipe pédagogique afin que chaque élève puisse composer dans la sérénité », souligne Ali Omar Chioni. L'administration de l'établissement a également assuré toute l'organisation logistique, de la distribution des sujets au respect des horaires. Pour le directeur, cette réussite est le fruit d'une préparation engagée plusieurs semaines avant les épreuves. « Les parents ont été informés, les salles préparées et les surveillants formés. Nous avons tout mis en œuvre pour que ce



concours se déroule dans les meilleures conditions », explique-t-il.

Le concours d'entrée en sixième constitue une étape importante dans le parcours scolaire des élèves, puisqu'il conditionne leur admission au collège. Chaque année, des

milliers d'élèves composent à travers les trois îles pour intégrer les établissements publics et privés. À Ibn Khaldoun, la direction attend désormais les résultats officiels qui seront publiés par les autorités éducatives. « Nos élèves ont travaillé avec sérieux tout au long de l'année.

Nous espérons qu'ils seront nombreux à réussir », conclut Ali Omar Chioni. À Ngazidja, comme sur l'ensemble du territoire, la correction des copies a débuté ce 15 juillet.

El-Aniou Fatima

AGRESSION SEXUELLE PRÉSUMÉE :

Un homme recherché après sa fuite

Les forces de l'ordre sont activement à la recherche d'un père de famille originaire de Mbadjini, soupçonné d'avoir agressé sexuellement une adolescente de 16 ans, nièce maternelle de son épouse. Les faits se seraient produits la semaine dernière. Une enquête judiciaire est en cours. Selon des sources judiciaires, la famille de la victime a déposé plainte dès qu'elle a eu connaissance des faits. Informé de la procédure engagée contre lui, le principal suspect aurait pris la fuite avant l'intervention des autorités.

"Dès que la famille de la victime a pris connaissance des

faits, le présumé auteur a pris la fuite. Nous sommes actuellement à sa recherche », indique une source judiciaire ayant requis l'anonymat.

En raison de la sensibilité de l'affaire et afin de ne pas compromettre les investigations, les enquêteurs refusent de communiquer davantage d'informations. « Compte tenu de la gravité des faits et de la fuite du suspect, nous ne pouvons pas divulguer plus de détails. Cela risquerait de compliquer les recherches ou de lui donner un avantage », précise la même source. La victime, âgée de 16 ans, a été prise en charge et la partie civile s'est constituée dans la procédure engagée devant le parquet de Moroni. Contacté par La Gazette

des Comores, le coordinateur des dix cellules d'écoute du pays rappelle que ces structures interviennent principalement dans l'accompagnement des victimes.

« Nos missions sont d'orienter, de sensibiliser et d'assurer la prise en charge des victimes lorsque les dossiers nous sont confiés », explique-t-il. Il regrette toutefois que de nombreuses affaires de violences sexuelles échappent au dispositif. « Beaucoup de familles ne passent pas par les cellules d'écoute. Elles s'adressent directement à la gendarmerie ou au parquet », déplore-t-il, tout en précisant que la recherche des auteurs présumés ne relève pas des cellules d'écoute. « Lorsqu'un suspect est en fuite, ce

sont les services de police ou de gendarmerie qui sont chargés de le retrouver. Notre rôle consiste, le cas échéant, à saisir les autorités judiciaires lorsque le dossier est passé par nos services », souligne-t-il. Ils peuvent aussi alerter leurs homologues d'Anjouan ou de Mohéli lorsqu'il existe des indices laissant penser que le suspect pourrait s'y être réfugié.

Cette affaire intervient dans un contexte marqué par plusieurs dossiers de violences sexuelles sur mineures. Il y a deux semaines, une adolescente de 15 ans avait été victime d'une agression sexuelle collective à Mohoro. Les investigations se poursuivent toujours et un des suspects reste recherché.

Dans le dossier de Mbadjini, le fait que le mis en cause soit un proche de la victime, en l'occurrence le mari de sa tante maternelle, suscite une vive émotion parmi les associations de protection de l'enfance. Pour le coordinateur des cellules d'écoute, la lutte contre ces violences passe aussi par une plus grande libération de la parole. « Tant que les familles hésiteront à dénoncer ces faits, certains auteurs continueront de penser qu'ils peuvent agir en toute impunité. » Les recherches se poursuivent afin de localiser et d'interpeller le suspect, tandis que l'enquête judiciaire suit son cours.

El-Aniou Fatima

COMMUNIQUÉ



Comité de Politique Monétaire du 10 juillet 2026

Le Comité de Politique Monétaire et de Gestion des Réserves (CPM) de la Banque Centrale des Comores (BCC) s'est réuni le 10 juillet 2026 à Moroni, sous la présidence de Dr Younoussa IMANI, Gouverneur de la Banque. Au cours de cette réunion, le Comité a examiné les évolutions récentes de l'environnement économique international et national, ainsi que les perspectives macroéconomiques à court terme.

Le CPM a relevé que la croissance mondiale devrait ralentir de 3,4 % à 3,1 % en 2026, en raison notamment des perturbations provoquées par le conflit au Moyen Orient. Parallèlement, l'inflation mondiale ressortirait à 4,4 % en 2026 contre 4,1 % en 2025, sous l'effet du choc énergétique du premier semestre 2026. Toutefois, suite à la signature de l'accord de paix au Moyen-Orient, ces perspectives tendent à s'éclaircir avec la reprise du trafic au Détroit d'Ormuz.

Le CPM a également pris note de l'évolution récente de l'activité économique nationale. Après le rebond enregistré au premier trimestre, l'activité se serait repliée au deuxième trimestre 2026, principalement en raison du ralentissement des services marchands, affectés notamment par les perturbations consécutives à la hausse des prix des carburants en mai. Toutefois, les perspectives resteraient favorables pour le second semestre, soutenues par le renforcement de la demande intérieure.

Dans ces conditions, la croissance économique devrait s'établir à 3,0 % en 2026, après 3,8 % en 2025. Du côté de l'offre, la croissance resterait principalement portée par les secteurs primaire et tertiaire tandis que, du côté de la demande, elle serait soutenue par la consommation des ménages et la progression attendue de l'investissement public, en lien notamment avec la poursuite des projets d'infrastructures.

S'agissant de l'inflation, le CPM a noté que la hausse du niveau général des prix à la consommation est restée modérée au premier trimestre 2026, avec une progression de 0,5 % en variation trimestrielle, contre une prévision de 2,0 %. En glissement annuel, l'inflation est ressortie à -1,7 % au premier trimestre, reflétant le recul des prix des produits locaux et importés. Globalement, l'inflation annuelle est attendue à 3,0% en 2026 après 3,3% en 2025. Le CPM a également examiné l'évolution des échanges extérieurs des Comores et a noté qu'au premier trimestre 2026, les échanges commerciaux de biens ont progressé, sous l'effet d'une hausse simultanée des exportations et des importations.

Les exportations de biens ont ainsi augmenté de 43,2 % en glissement annuel pour s'établir à 1,6 milliard FC, progression étant principalement portée par la hausse des recettes d'exportation du girofle et de la vanille. Les importations ont, quant à elles, progressé de 26,3 % pour atteindre 47,4 milliards FC, en lien notamment avec l'augmentation des achats de biens d'équipement et de produits énergétiques. En conséquence, le déficit commercial s'est creusé, passant de -36,4 milliards FC au premier trimestre 2025 à -45,8 milliards FC un an plus tard au premier trimestre.

Toutefois, le taux de couverture des importations par les exportations s'est légèrement amélioré, ressortant à 3,4 %, contre 3,0 % un an auparavant.

COMMUNIQUÉ



Comité de Politique Monétaire du 10 juillet 2026

Conformément à son mandat, le CPM a également examiné l'évolution des réserves de change. Il a noté qu'à fin mars 2026, les réserves de change de l'Union des Comores se sont établies à 176,8 milliards FC, contre 146,3 milliards de FC en mars 2025 et 171,3 milliards FC à fin décembre 2025, principalement sous l'effet de la progression du solde du compte d'opérations et des avoirs en DTS. Ce niveau de réserves demeure confortable et permet de couvrir entre 7 et 8 mois d'importations de biens et services, témoignant du maintien d'une position extérieure solide.

Le CPM a tout aussi examiné le ratio de couverture extérieure du franc comorien et s'est rassuré que cet indicateur-clé de la stabilité de la monnaie comorienne se comporte confortablement, grâce à une évolution des avoirs extérieurs de la BCC à un niveau nettement au-dessus de celui de ses engagements à vue. Au premier trimestre 2026, ce ratio a évolué en moyenne autour de 104%, largement au-dessus de sa norme statutaire (20%).

Au regard de l'ensemble de ces évolutions et des perspectives macroéconomiques à court terme, le CPM a décidé de maintenir les taux et les paramètres des opérations de politique monétaire comme suit :

- Taux de constitution de réserves obligatoires :10 % ;
- Plafond d'absorption de liquidité :15 milliards FC
- Taux d'intérêt maximum des appels d'offres de liquidité (TSAO) :2,5% ;
- Taux des avances à l'État (aligné sur le TSAO) :2,5%
- Taux de la facilité de prêt marginal :5,5%
- Taux de rémunération des réserves obligatoires :0,0% ;
- Taux de rémunération des dépôts des Banques et institutions financières :0,0% ;
- Taux de pénalité applicable aux manquements à l'exigence de réserves obligatoires :8,5% ;

Fait à Moroni, le 10 juillet 2026

Le Président du Comité de Politique Monétaire et de Gestion des Réserves
Dr Younoussa Imani

AGRICULTURE :

Les chambres consulaires renforcent leurs capacités

Les élus et cadres des Chambres d'agriculture, d'élevage et de la pêche participent depuis le 13 juillet à un atelier national de renforcement des capacités organisationnelles, de gouvernance et de gestion. Organisée par l'Union des chambres d'agriculture, d'élevage et de la pêche (UCAEP), cette formation vise à moderniser ces institutions afin de mieux accompagner les producteurs comoriens.

L'atelier bénéficie de l'appui de l'Union européenne, de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) à travers le projet APILE, ainsi que du projet Pacte Vert Bleu. Lors de la cérémonie d'ouverture, le président de l'UCAEP, Abdillahi Msaïdié, a rappelé le rôle central des Chambres consulaires dans le développement des filières agricoles, de l'élevage et de la pêche. Selon la communication du ministère de l'Agriculture, il a insisté sur la nécessité de renforcer les compétences des responsables consulaires en matière de gouvernance, de planification stratégique, de gestion administrative et financière, de mobilisation des ressources, de leadership, de suivi-évaluation et de développement de services destinés aux producteurs.



Le secrétaire général adjoint du ministère de l'Agriculture, Ahamada Djoubeir, a pour sa part réaffirmé l'engagement du gouvernement en faveur du secteur primaire. « L'agriculture, l'élevage et la pêche constituent des secteurs prioritaires pour le Gouvernement. Il est indispensable de disposer de Chambres consulaires fortes, crédibles et efficaces, capables d'accompagner les producteurs, de promouvoir les investissements et de contri-

buer à la mise en œuvre des politiques publiques », a-t-il déclaré. Au cours de cette formation, les participants approfondiront notamment les principes de bonne gouvernance, la gestion institutionnelle, le pilotage stratégique ainsi que les mécanismes de coordination entre les différentes Chambres. À l'issue des travaux, une feuille de route commune devrait être adoptée afin d'accompagner la modernisation du réseau consulaire

et d'améliorer durablement les services proposés aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs. À travers cette initiative, le gouvernement et ses partenaires entendent renforcer les capacités des institutions consulaires afin qu'elles jouent pleinement leur rôle dans le développement du secteur agricole, un levier essentiel pour la sécurité alimentaire et la croissance économique des Comores.

Kamal Gamal

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
Mohamed Yousseuf
Sanaa Choumour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Union des Comores
Unité-Solidarité-Développement

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME

« PACTE VERT ET BLEU - COMORES ULANGA NE MAESHA (PVB-CUM) »
N° NDICI-AFRICA ACT-61259 - N° JAD.1051100
Devis-Programme pluriannuel N° 2024/457- 548
APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Devis Programme Pluriannuel (DPP) du Programme Pacte Vert et Bleu (PVB), l'Unité de gestion du Programme lance un appel à manifestation d'intérêt pour identifier et présélectionner des prestataires dans le but de signer des contrats-cadres pour la fourniture de biens, services et petits travaux pour les marchés suivants :

- 1 Contrat de service COMMUNICATION : développement des outils de communication
- 2 Contrat exécution de la campagne d'information ;
- 3 Contrat de service EVENEMENTS : l'organisation de réunions, invitations, location de salle, de matériel audiovisuel, pause-café...
- 4 Contrat de service de fourniture de matériels informatiques : acquérir des matériels informatiques pour les partenaires de mise en œuvre du DPP – PVB.
- 5 Contrat de travaux de réhabilitation : réaliser des travaux de réhabilitation et d'aménagement au profit de l'Unité de Gestion du programme Pacte vert et Bleu (PVB) et de ses partenaires de mise en œuvre ;
- 6 Contrat de fourniture de divers matériel et équipements : fourniture de matériels de sécurité (maritime et terrestre), de laboratoires de recherche Etc pour des partenaires de mise en œuvre du Programme PVB;
- 7 Contrat de service VOYAGES : agence de voyage pour tous les voyages inter-îles, les voyages internationaux et les frais de visas.

8 Contrat de location de véhicules : Agences de locations de véhicules à Anjouan, Mohéli et Ngazidja,

Conditions de participation :
La participation est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés de nationalité comorienne et légalement constituées et en règle vis-à-vis de la législation comorienne, sous réserve qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction légale ou administrative. Les participants doivent être capables de fournir des factures acceptables et disposer d'une adresse physique aux Comores et avoir une expérience avérée dans le secteur concerné.

Contenu du dossier de manifestation d'intérêt
Le dossier devra comprendre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée
- Une présentation de l'entreprise/agence (raison sociale, statut juridique, date de création, etc.)
- Les références pertinentes (projets similaires réalisés) ;
- Les documents administratifs (registre de commerce, attestations fiscales et sociales, etc.)

Modalités de soumission :
•Date limite de dépôt : **27 juillet 2026 à 17h 00 mn**
Adresse d'envoi : **Mr le Régisseur du programme**

Pacte Vert et Bleu,
Direction de la sécurité civile (COSEP)
Moroni – Union des Comores

- Les dossiers doivent porter la mention : « AMI – 01-2026/DPP/PVB » - et le marché concerné.

Processus de sélection :
Les dossiers reçus seront évalués sur la base des critères suivants :

- Pertinence et qualité des références
- Capacité technique et organisationnelle
- Conformité administrative

Informations supplémentaires :
Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, en envoyant un courriel à l'adresse suivante : ramadhoine.raffioukassime@comores-europe.ogr, en précisant dans leur message la référence AMI – 01-2026/DPP/PVB » et le marché concerné.

Dispositions générales :
Cet AMI ne constitue pas un appel d'offres et ne crée aucune obligation contractuelle pour le Programme Pacte Vert et Bleu (PVB). Les candidats présélectionnés pourront être invités à participer à un appel d'offres restreint ou à des négociations.

ATHLÉTISME :

Reale El-Mir rejoint les Comores

L'athlétisme comorien enregistre un renfort de taille à moins de deux ans des Jeux des îles de l'océan Indien de 2027. Le Comité olympique et sportif des îles Comores (COSIC) et la Fédération comorienne d'athlétisme ont officialisé l'arrivée de Reale El-Mir, spécialiste du 400 mètres, qui portera désormais les couleurs nationales.

Dans une publication, le COSIC s'est félicité de cette intégration, estimant que le jeune sprinteur représente un atout important pour l'équipe nationale. « Le Comité Olympique et Sportif des Îles Comores (COSIC) et la Fédération Comorienne d'Athlétisme sont heureux d'accueillir Reale El-Mir, spécialiste du 400 mètres, parmi les athlètes qui porteront fièrement les couleurs des

Comores », indique l'instance. Originaire de Hombo, à Anjouan, Reale El-Mir a découvert l'athlétisme à La Réunion avant de poursuivre son parcours aux États-Unis, où il combine aujourd'hui études universitaires et entraînement de haut niveau. Son objectif est clairement affiché : représenter les Comores lors des Jeux des îles de l'océan Indien 2027, organisés dans l'archipel, avant de viser une qualification pour les Jeux olympiques de Los Angeles en 2028. Après plusieurs saisons perturbées par des difficultés qui ont ralenti sa progression, le

coureur de 400 mètres semble retrouver son meilleur niveau. Ses récentes performances témoignent d'un retour encourageant et laissent entrevoir des perspectives prometteuses pour la suite de sa carrière. Le COSIC souligne que l'athlète « retrouve progressivement son meilleur niveau » et estime que les efforts entrepris ces derniers mois commencent à porter leurs fruits. Les responsables du mouvement sportif espèrent désormais que cette dynamique se confirmera dans les prochains mois afin de renforcer les ambitions comoriennes lors des grandes échéances internationales.

« Le COSIC et la Fédération Comorienne d'Athlétisme se réjouissent de son retour et lui souhaitent pleine réussite dans cette nouvelle étape de sa carrière. Les Comores peuvent compter sur un athlète talentueux, ambitieux et déterminé à écrire une belle page de notre histoire sportive », conclut le communiqué. Avec l'arrivée de Reale El-Mir, l'athlétisme comorien s'offre un renfort de qualité dans une discipline phare des Jeux des îles, où les attentes seront particulièrement élevées en 2027.

Imtiyaz



Reale El-Mir rejoint les Comores

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob :

Périodicité :

3 mois

6 mois

12 mois

Montant :

Montant :

Montant :

Mode de règlement :

Espèces

Chèque

Virement bancaire

n°

réf. :

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN

PROJET INTER CONNECTIVITE MARITIME DES COMORES

Additif à l'Avis de Pré-qualification

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT SECONDAIRE DU SUD DE NGAZIDJA

Mode de financement : Financement Islamique – conforme à la charia

N° du Financement : COM1019

Référence : 2026/06/01-01/BID/MTMA/PICMC/AOUPS/SUD NGAZIDJA

Le présent additif a pour objet de porter à la connaissance des soumissionnaires de modifications apportées à l'Avis de pré-qualification pour les travaux de construction du Port secondaire du sud de Ngazidja, notamment les dates et heures limites de dépôt et de l'ouverture des dossiers de candidature de pré-qualification.

No des Données Particulière	Au lieu	Lire
17.1	Les dossiers de candidature pour la pré qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse ci-après : Union des Comores, Moroni – Route Garage Mdrikaou au plus tard le 08 juillet 2026 à 14h 00 mn (heure locale)	Les dossiers de candidature pour la pré qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse ci-après : Union des Comores, Moroni – Route Garage Mdrikaou au plus tard le 29 juillet 2026 à 14h 00 mn (heure locale)
19.1	L'ouverture des dossiers de candidature aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivantes : Moroni – Route Garage Mdrikaou le 08 juillet à 14 heures 00 minutes (heure locale)	L'ouverture des dossiers de candidature aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivantes : Moroni – Route Garage Mdrikaou le 29 juillet à 14 heures 00 minutes (heure locale)

Fait à Moroni, le 08 juillet 2026

MOHAMED IMADI AHAMADA

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement
 -----****-----
MINISTÈRE DES FINANCES DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)
AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

AOI N : 2026/01/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-01

1.CONTEXTE

Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à renforcer la Résilience des Systèmes Alimentaires et améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 43 millions, sont :

1. **Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire** de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le **Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « **Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles** ».

2. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux d'Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- L'exécution des travaux de fourniture, d'installation, de test et de validation des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ;
- La formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et la maintenance du nouveau système de câblage ;
- Le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des systèmes de câblage, incluant la garantie opérationnelle, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les 23 sites concernés.

3. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux procédures de l'Agence pour un appel d'offres « en une étape ».

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com , mtitifakri.d@pagfsi-km.com

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre

euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Équipements – Conception, Fourniture et Montage d'installations de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 24/08/2026 à 14 heures et 10 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de Deux millions sept cent quarante-cinq mille quatre-vingt-dix-huit francs comoriens (2 745 098 KMF), soit l'équivalent de cinq mille six cents euros (5 600 Euros).

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 24 août 2026 à 14 heures et 15 minutes–heure de Moroni-Union des Comores.

9. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

10. Les exigences en matière de qualifications sont :

10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

* **Expérience spécifique** : Un minimum de trois (03) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de deux cent soixante-dix mille euros (270 000 Euros) chacun, dans les domaines du câblage structuré (cuivre Cat 6/6a, fibre optique, baies de brassage, armoires réseaux) et dans la Maîtrise des normes (respect des standards ISO/IEC 11801, EN 50173, ANSI/TIA-568).

10.2 Qualifications financières du candidat :

* **Capacité financière** : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de cent mille euros (100 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

* **Chiffre d'affaires annuel moyen** : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins quatre cent trente mille euros (430 000 Euros).

10.3 **Détails de qualification** : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.